

Avant-propos

La bataille contre le changement climatique ne peut être gagnée sans les forêts du monde. La gestion de la transition vers des économies durables, exploitant rationnellement les ressources et à l'origine de faibles émissions de carbone, dépendra des ressources forestières, de même que la production accrue d'énergie renouvelable. La qualité de vie des populations urbaines et rurales est étroitement liée à leur capacité de jouir d'une nourriture saine, d'eau potable et de loisirs. Dans la plupart des pays, les forêts peuvent contribuer largement à tous ces services.

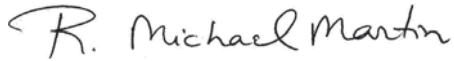
Reconnaître la valeur et l'importance des forêts pour la société et établir des politiques éclairées aptes à assurer que cette valeur soit protégée, maintenue et renforcée, sont des tâches qui incombent aux décideurs. En effet, alors que dans le passé la gestion des forêts était souvent déléguée aux experts techniques, désormais décideurs et parties prenantes issus d'horizons variés portent aux forêts une attention renouvelée.

Il est difficile d'élaborer des politiques qui soient performantes dans la pratique. Cela suppose en effet de tenir compte des intérêts multiples et souvent conflictuels de parties prenantes d'une diversité croissante, et de parvenir à établir des accords à long terme dans lesquels ces dernières trouvent leur compte, emportant ainsi leur adhésion. Lorsque ce processus se solde par un succès, que de nouvelles tendances et opportunités émergent et qu'un lien étroit est établi avec les objectifs de développement du pays concerné, une nouvelle voie pour la gestion des ressources forestières peut être tracée.

De nombreux pays élaborent ou révisent leurs politiques forestières de façon à suivre l'évolution des circonstances et mettre l'accent sur la valeur que représentent les forêts pour la société, notamment avec le soutien de la FAO. Les expériences accumulées par les pays et cette dernière montrent que des changements marqués ont eu lieu depuis la publication des *Guidelines for forest policy formulation* – directives pour la formulation d'une politique forestière – de la FAO en 1987. Ces changements ont profondément affecté non seulement la teneur des politiques forestières, mais aussi la façon dont elles sont élaborées et revues.

La présente publication, *Élaborer une politique forestière efficace*, se propose de faire partager quelques-unes des principales leçons émanant de ces expériences, de façon à aider les pays à planifier et mettre en œuvre des processus d'élaboration de politiques forestières. S'appuyant sur l'examen de situations pratiques, elle présente en quoi consistent la justification et l'objet d'une politique forestière nationale, et décrit des expériences illustrant les éléments divers qu'un tel processus comprend normalement. Ces informations devraient aider les cadres supérieurs de la fonction publique et les représentants d'autres parties prenantes, en particulier les organisations de la société civile et le secteur privé, à élaborer ou réviser leur politique forestière nationale.

Par le biais de cette publication et de sa contribution au renforcement des capacités, la FAO espère pouvoir aider à l'élaboration de politiques forestières susceptibles de prévoir les tendances émergentes et de promouvoir la valeur des forêts et des services durables qu'elles offrent à la société, grâce à l'instauration d'une large entente entre parties prenantes.

A handwritten signature in black ink that reads "R. Michael Martin". The signature is written in a cursive, flowing style.

Michael Martin

Directeur, Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers
Département des forêts de la FAO

Remerciements

Cette publication a été produite grâce au temps et aux compétences généreusement mis à disposition par un grand nombre d'experts. Amorcée par Eva Müller et Yves Dubé et fondée sur une première version de Neil Byron et des études de cas fournies par Jean-Louis Blanchez, Materne Maetz, Manuel Paveri et Adrian Whiteman, une ébauche a été réalisée par Ewald Rametsteiner. Un groupe de révision collégial formé d'experts issus de divers cadres – gouvernements, organisations non gouvernementales (ONG) et universités – s'est réuni à Rome les 22 et 23 septembre 2009 en vue d'examiner et chercher à améliorer le rapport. Nous remercions les membres du groupe de révision mentionnés ci-dessous pour leurs contributions pendant la réunion et leurs commentaires sur les ébauches successives du rapport: Ramón Álvarez, Marcial C. Amaro, Alex Asare, Jean Balié, Gérard Buttoud, Bwalya Chendauka, Don Gilmour, Ingwald Gschwandtl, John Kaboggoza, Irina Kouplevatskaya-Buttoud, Godwin Kowero, Sanjay Kumar, Jan Laarman, Rocío Malleux, Eduardo Mansur, Ghalia Martini, Arvids Ozols, Hans Thiel et Victor Vidal.

Le rapport a également bénéficié des apports de nombreux autres experts qui ont fourni des commentaires écrits, notamment Hedi Hadri, Haluk Hilmi, Bernd Liss et Franz Schmithüsen, ainsi que des experts de la FAO Simmathiri Appanah, Patrick Durst, Claus Eckelmann, Michel Laverdière, Mikko Leppanen et Dominique Reeb. Des remerciements particuliers vont à Rosalie McConnell et Andrea Perlis pour leur appui à l'édition et à la publication.

Résumé

Les 10 choses qu'il faut savoir sur une politique forestière

1. Une politique forestière nationale est un accord relatif à une vision et des objectifs forestiers communs, négocié entre parties prenantes et adopté par le gouvernement. Elle fournit une orientation stratégique clé et devrait être courte et facile à comprendre par un large éventail de personnes.
2. Les objectifs d'une politique forestière doivent porter sur les principaux thèmes intéressant la société et être étroitement liés aux objectifs de développement du pays. Tous les secteurs et parties prenantes concernés doivent être impliqués afin de participer à la réalisation de ces objectifs. Cela suppose d'adopter une perspective large en matière d'utilisation des terres et de gestion des ressources naturelles.
3. La révision d'une politique exige une bonne compréhension du contexte national, la capacité à obtenir le soutien des cadres supérieurs du gouvernement et des parties prenantes clés, et une évaluation précise du moment propice à l'établissement du processus.
4. Une bonne préparation est essentielle, notamment en ce qui concerne la communication et le renforcement des capacités, le soutien des dirigeants et l'obtention d'informations correctes sur la situation et les tendances futures des forêts, ainsi que la connaissance des facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et technologiques déterminant leur utilisation.
5. La participation de parties prenantes clés aux niveaux national et sous-national est indispensable tout au long du processus, de même que la propriété commune de la politique qui en résulte et la responsabilité partagée de sa mise en œuvre.
6. Formuler une politique forestière veut dire concilier différents intérêts sur la manière d'utiliser et de protéger les forêts, intérêts parfois en conflit. Pour parvenir à un compromis, plutôt que des connaissances techniques, de bonnes capacités de négociation et de facilitation sont nécessaires.
7. Les politiques susceptibles d'être efficaces dans la pratique doivent être conçues en tenant compte de leur application. Cela requiert un accord sur l'approche et les responsabilités, ainsi que de la souplesse dans le choix des méthodes permettant d'atteindre les objectifs. Il faut aussi comprendre les modes de financement et comment remanier les cadres juridiques et institutionnels pour les aligner sur la nouvelle politique ou sur la politique modifiée.
8. Une communication efficace et professionnelle dès le début, ainsi qu'un renforcement adéquat des capacités auprès des parties prenantes participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique, constituent des facteurs essentiels de succès. Une politique forestière mal connue et mal comprise n'a en effet guère d'impact.

9. La nouvelle politique forestière et la stratégie de mise en pratique devraient être adoptées par les cadres supérieurs du gouvernement, afin de prouver leur engagement et guider les autorités dans la mise en œuvre. Les parties prenantes non gouvernementales devraient, elles aussi, exprimer leur engagement vis-à-vis de la politique et de sa mise en œuvre.
10. La politique forestière devrait guider la pratique quotidienne. Il est essentiel d'établir un arrangement institutionnel encourageant et facilitant le dialogue permanent, en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de la politique, la précision de sa gestion, sa coordination avec d'autres politiques, l'intégration de nouvelles initiatives et son adaptation au fil du temps.

